

Direction générale des ressources humaines  
Sous-direction de l'attractivité des métiers  
et du recrutement

La ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours externe spécial de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré,
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des concours externes spéciaux de l'agrégation ouverts au titre de la session 2025,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

**ARRETE**

Article 1 : Le jury du concours externe spécial de l'agrégation, section sciences de la vie, sciences de la Terre et de l'Univers, est constitué comme suit pour la session 2025 :

**Présidente**

Mme Hélène POUZET  
Professeure des universités

Académie de PARIS

**Vice-Président**

M. Jean-Marc MOULLET  
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

**Vice-Présidente**

Mme Cécile ROBIN-GUILLOCHEAU  
Professeure des universités

Académie de RENNES

**Membres du jury**

Mme Béatrice BEAUVIERE  
Professeure agrégée

Académie de LILLE

M. Cédric BORDI  
Professeur agrégé

Mme Hélène CLAUCE  
Professeure de chaire supérieure

M. Vincent GODARD  
Professeur des universités

M. Arnaud JEAN  
Professeur agrégé

Mme Juliette ROCHET  
Professeure agrégée

Académie de LYON

Académie d' AMIENS

Académie d' AIX-MARSEILLE

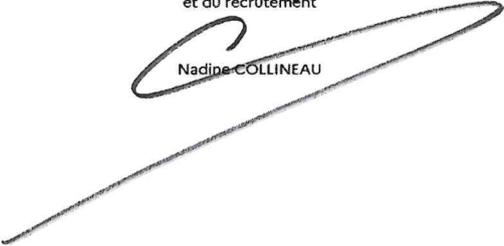
Académie de CRETEIL

Académie de PARIS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 24 janvier 2025

Pour la ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche,  
et par délégation,  
La sous-directrice de l'attractivité des métiers  
et du recrutement

  
Nadine COLLINEAU